



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Francis BLANC, Serge MARQUIS membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Francis BLANC, Josette BESSE à Sylvie MANZONI, Claude BRUCKERT à Jean-Louis HOTTLET, Jean-Jacques DUPREZ à Serge MARQUIS, Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Jean-Claude JACOB à Hubert ECOFFEY, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
25 juin 2013	25 juin 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-05-04-B – Service Eau-Assainissement – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le quartier Voinaie à Delle – 2013.

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 28 juin 2013 ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11 juillet 2013 ;

La Communauté de Communes Sud Territoire a engagé en 2012 le remplacement des anciennes canalisations et conduites sur les rues Ackermann, Clémenceau et Saget.

L'entreprise SADE, après appel d'offres, a été mandatée en mai 2012 pour démarrer les travaux sur la rue Ackermann, sans soucis techniques. Ils se sont poursuivis sur les rues Saget et Miellat.

Toutefois, face à des difficultés techniques, financières et juridiques avec l'entreprise SADE, le chantier a dû être arrêté début août. Malgré les différentes réunions, négociations et mises en demeure engagées, aucun accord satisfaisant pour notre collectivité n'a pu être trouvé.

La CCST a donc décidé de rompre pour intérêt général le marché qui la liait avec la société SADE en avril 2013.

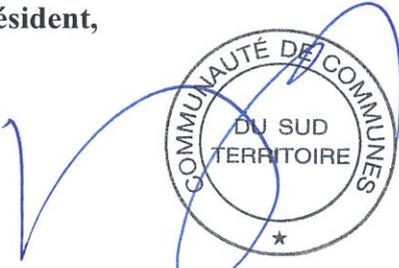
Ce nouveau marché doit permettre de reprendre et achever le chantier principalement sur la rue Clémenceau et Saget.

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 11 juillet 2013 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par le groupement d'entreprises COLAS-DODIVERS pour un montant de 272 764.50 euros HT dont :

- 187 588 euros HT pour l'assainissement
- 85 176.50 euros HT pour l'eau potable.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'attribution du marché,**
- **d'autoriser le président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 16 JUIL. 2013 Et publication ou notification le 16 JUIL. 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>   <p>PREFECTURE du TERRITOIRE de BELFORT REÇU le 16 JUIL. 2013 Bureau des Collectivités Territoriales</p>
--	--